



Collectif



Satisfaction
95 % des stagiaires
sont satisfaits



ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SA FERME

4 jours de formation vivante et collective pour avancer et construire son projet de transmission,
que vous soyez à deux, cinq ou dix ans de la retraite !



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir une démarche pour avancer dans la préparation de la transmission.
- Avoir de la méthode pour évaluer la valeur de sa ferme.
- Identifier les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la transmission.
- Se préparer à la reprise.

PROGRAMME

Jour 1 : prendre en compte les différents regards et enjeux côté cédant et repreneur, identifier les points de vigilance pour préparer la transmission.

Jour 2 : connaître et s'appropriier les différentes modalités juridiques, les aspects fiscaux et réglementaires d'une transmission, identifier les bons interlocuteurs et les démarches administratives à réaliser.

Jour 3 : connaître les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets, le compromis entre ses objectifs de vente et les moyens du repreneur.

Jour 4 : identifier les éléments clés pour choisir un repreneur et établir une relation de confiance, identifier les actions à entreprendre, mieux se connaître pour envisager son projet après avoir transmis.

METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences. Mises en situations, travaux en sous-groupe ou en individuel.

MODALITES D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation.
Attestation de formation.

INTERVENANT·E·S

Dominique Lataste, psychologue d'intervention et formateur, Autrement dit

Francis Varennes, juriste et fiscaliste

Ninon Kratchkovsky, animatrice-formatrice installation-transmission, ADEAR 28

Public

Paysan·nes qui souhaitent transmettre leurs valeurs et savoirs-faire, qu'ils aient ou non un repreneur.

Pré-requis

Aucun.

Durée

4 jours - 28 heures en collectif
2 heures en individuel (transfert des acquis)

Dates et lieux de la formation

J1 : jeudi 8 décembre 2022.

J2 : jeudi 15 décembre 2022.

J3 : jeudi 12 janvier 2023.

J4 : jeudi 2 février 2023.

En Eure-et-Loir.

Délais d'accès à la formation

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

Renseignements et inscriptions

Ninon Kratchkovsky, ADEAR 28

instal-transmi@adear28.org

07 69 10 53 19



TARIF

1032 €

972 € pris en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Reste (60€) à charge des participants. Non éligible au CPF.

Avec le soutien de :



AUTRES FINANCEMENTS

Si difficultés de financement ou pour connaître les autres modalités de prise en charge, nous contacter.